

Vuarmarens, le 5 octobre 1984

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en assemblée ordinaire des délégués (2 par section) pour le samedi 10 novembre 1984 à 14.00 heures, à l'Hôtel de la Cigogne à Prez-vers-Noréaz.

TRACTANDA :

1. Appel et désignation des scrutateurs
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du Président
4. Rapport du Président de la commission de musique
5. Rapport du Caissier et de la Société vérificatrice des comptes et approbation des comptes
6. Fixation de la cotisation annuelle
7. Nomination de la section vérificatrice des comptes et le lieu de la prochaine assemblée des délégués
8. Admissions et démissions, exclusions
9. Election du Président, du comité cantonal et de la commission musicale sur proposition du comité
10. Fête cantonale de Prez-vers-Noréaz 1984
11. Fixation de la date et du lieu de la prochaine fête cantonale (1986)
12. Proposition du comité et de la commission de musique et des sections
13. Propositions de nominations de membres d'Honneurs
14. Divers

A cette occasion, il sera encaissé la cotisation annuelle.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos salutations les meilleures

Le comité

PS - Les candidatures pour l'organisation de la prochaine fête cantonale sont à envoyer, avant l'assemblée, au Président cantonal M. Jean-Denis Cornu, 1675 Vuarmarens

A PREZ-VERS-NOREAZ

Tranctanda :

1. Appel
2. Lecture du PV
3. Rapport du président
4. Comptes
5. Fixation de la cotisation
6. Désignation du lieu de la prochaine assemblée
7. Admission
8. Election du président et du comité
9. Fête Cantonale de Prez
10. Fixation du lieu de la prochaine fête
11. Proposition du comité et de la commission de musique
12. Proposition de nomination de membres d'honneur
13. Divers

1.
Appel : toutes les sections sont présenter, M. Roger Pasquier s'est excusé.

2.
La lecture du PV ne donne lieu à aucun commentaire, il est approuvé à l'unanimité.

3.
Dans son rapport fouillé et averti notre président, M. Jean-Denis Cornuz, fait un large tour d'horizon des activités de sa cantonale. Il nous dit entre autre qu'il a l'honneur de présenter son 4ème rapport. Il exprime toute sa gratitude à Messieurs Théo Waeber et Arthur Vial qui se retirent du comité. La gratitude va également à M. Jean Clément membre de la commission de musique dès sa fondation. Il précise que M. Jean Clément exprimait à la fois, la voix de la sagesse et impulsion du nouveau. Il remercie les membres du comité et de la commission de musique en précisant qu'ils ont 7 scéances durant l'année écoulée. Ses remerciements vont également à toutes les personnes qui ont oeuvré pour le camp de Fribourg, en particulier les moniteurs et les cuisinières. En terminant, il adresse ses vives félicitations au comité d'organisation de la belle fête de Prez et remercie les délégués de leur participation.

4.
Dans son rapport, M. Benoît Schmid, Président de la commission de musique, nous dit qu'au camp de la Poya, 13 moniteurs ont prêté leur collaboration. Il recommande aux directeurs de cadets de mieux travailler les pièces avant le camp. Le cours de tambours a vu des participants d'un niveau très différent. Il remercie tous les moniteurs sans oublier les cuisinières. Il relève le haut niveau musical de la fête de Prez. Il exprime également sa gratitude à M. Jean Clément,

qui se retire de la commission de musique en précisant qu'il a été un pionnier dès les premières de l'A C F C M et que celle-ci doit beaucoup à notre ami Jean.

5.

M. Théo Waeber, caissier, présente ses comptes; ceux-ci accusent un déficit de frs. 2'425.--, dû au camp de Fribourg. M. le Président explique que le déficit ~~est~~ ^{était} prévu vu le coût supérieur de Fribourg. M. Jean-Bernard Coquoz remercie le caissier pour son exactitude, et propose l'approbation des comptes, ce qui fait à l'unanimité.

6.

La cotisation reste inchangée, soit frs. 20.-- par année.

7.

La prochaine assemblée aura lieu au Crêt et sa section sera vérificatrice des comptes.

8.

Estavannens demande son admission, petite société de 7 membres. Elle est acceptée par acclamation.

M. Jean Clément était chargé de prendre contact avec Bulle. Mais elle refuse en invoquant que ses cadets ont déjà trop de prestations et qu'une partie de ses jeunes jouent avec l'ensemble de l'école secondaire.

9.

M. René Wicht préside un moment l'assemblée. Il propose la réélection du président sortant, ce qui est fait par double acclamation.

M. Jean-Denis Cornuz remercie l'assemblée pour la confiance et l'assurance qu'il mettra le meilleur de lui-même à la conduite de l'A C F C M. Par la voix de son président, le comité propose que chaque district soit représenté au sein de celui-ci. Pour la Sarine et la Gruyère, les 2 anciens, à savoir M. René Wicht, vice-président et M. Michel Pugin, actuellement secrétaire, sont réélus par acclamation. La section du Crêt présente M. Grandjean. Il est élu à l'unanimité. Il accepte et remercie pour la confiance témoignée à son égard. La section d'Orsonnens présente M. Fasel. Il récolte l'unanimité et remercie l'assemblée.

Pour la commission de musique, M. Benoît Schmid propose M. Bernard Maillard; c'est par acclamation qu'il est élu membre de la dite commission. M. le Président félicite les anciens pour leur réélection et remercie les nouveaux d'avoir accepté une charge au sein de notre association.

10.

Fête de Prez : M. le Président félicite et remercie M. Coquoz et son comité pour la belle organisation de cette fête.

Celui-ci fait quelques considérations, et remercie le comité cantonal pour sa bonne collaboration, et les participants au concours du samedi. Le résultat financier est des meilleurs puisqu'il accuse un bénéfice net de frs 20'997.--.

11.

M. le Président n'a pas reçu de candidature pour la prochaine fête cantonale. Mais le Crêt et Riaz demande délais de réflexion, réponse le 20 janvier 1985.

12.

M. le Président présente une esquisse du feuillet à insérer dans le carnet de musicien et ouvre la discussion à ce sujet. Messieurs Ramoni et Bastian proposent de l'accepter tel qu'il est. M. Clément d'ajouter : " entré dans la fanfare de ..." Mme Bassène demande des explications concernant la démission.

Après quelques explications du président, le projet est accepté. M. Benoît Schmid informe l'assemblée qu'au camp 85, l'âge limite sera à nouveau 13 ans, que les locaux posent certains problèmes et que le prix par élève sera légèrement supérieur.

13.

M. le Président propose de nommer membres d'honneur :

M. Jean Clément, M. Théo Waeber, M. Arthur Vial.

C'est par acclamation que l'assemblée les nomme.

Il propose également les cuisinières, à savoir Mme Clément, Mme Oberson, Mme Schmid et Mme Kolly. C'est également par acclamations qu'elles sont acceptées.

M. le Président remercie l'assemblée pour leur compréhension. M. Jean Clément remercie le comité, il se dit très touché par ce geste.

14.

M. le Président excuse pour ce jour M. Robhasser, président cantonal des musiques. Il remercie Messieurs Barras et Grandjean, présidents de giron. M. Barras nous fait part de sa gratitude et de sa reconnaissance envers les dirigeants de l'A C F C M et du comité d'organisation de Prez. M. Coquoz félicite particulièrement M. Cornuz et son comité pour leur dévouement envers les jeunes musiciens.

M. Paul Barbey, Président d'honneur, se félicite pour le développement de notre association sans oublier les camps de perfectionnements. Il congratule particulièrement M. Jean Clément ainsi que M. Théo Waeber.

M. Théraulaz aimerait que la date de la prochaine fête soit fixée au plus tôt. M. Ramoni trouve qu'il y a de l'exagération dans le nombre de renforts et que les fêtes de cadets doivent rester des rencontres amicales et non des concours. M. le Président lui répond que les sociétés devraient savoir choisir leur renfort, mais que cela n'est pas toujours le cas. Pour terminer, Mme Bassène demande si les tambours pourroht participer au prochain camp de perfectionnement, il lui est répondu par l'affirmative.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Ramoni', written over a horizontal line.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Ramoni', written over a horizontal line.